

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18531 - 72ÈME ANNÉE

Succès de la plus grande manifestation pour la protection de l'environnement jamais organisée à La Réunion

Grande chaîne humaine contre le projet de carrière à Bois-Blanc



Plusieurs milliers de personnes ont participé dimanche matin à une chaîne humaine entre la ravine des Avirons et la ravine du Trou. À trois jours de la fin de l'enquête publique sur l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc, la mobilisation s'intensifie contre un projet indispensable à la poursuite du chantier de la route en mer.



Vue d'une partie de la délégation du PCR.

Hier à Bois-Blanc, plusieurs milliers de personnes ont répondu à l'appel du collectif Touch pa nout roche. Elles ont organisé une chaîne humaine de la ravine des Avirons à la ravine du Trou, soit une distance de plus de deux kilomètres.

Actuellement se déroule en effet une seconde enquête publique pour l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc. Les partisans de la route en mer voulue par Didier Robert jouent en effet leur va-tout. Ils ont lancé le chantier d'une route à 6 voies au large des côtes de La Réunion sans avoir les matériaux nécessaires pour la construire. Ils comptent sur le soutien de l'État pour arriver à leurs fins et exigent que le site de Bois-Blanc soit transformé en une zone d'extraction de plusieurs dizaines d'hectares, d'une profondeur de plus de 50 mètres. Pour extraire la roche, les carriers veulent procéder à deux tirs d'explosif par jour pendant des années. Il est d'ailleurs prévu que le site de la carrière abrite une quantité d'explosif plus importante que dans l'usine AZF. Chacun a encore en mémoire les dégâts considérables infligés en 2001 lors de l'explosion de ce site industriel de la banlieue toulousaine.

Non à une catastrophe pour La Réunion

Outre les nuisances qui attendent les riverains, l'exploitation de la carrière créerait un trafic de 900 poids-lourds par jour entre cette région du littoral et le chantier de la route en mer. Voilà de quoi aggraver les problèmes de circulation subis par les Réunionnais à cause de l'arrêt du projet de train par la majorité régionale actuelle. De plus, la

fréquence et le nombre des tirs de mine fragilisera le socle de la route des Tamarins. Ce chantier du siècle réalisé par sous la mandature de Paul Vergès est la route qui permet de désenclaver l'Ouest et le Sud de La Réunion, soit une population de plus de 400.000 habitants. La fragilisation du socle pourrait remettre en cause son utilisation et obliger alors les Réunionnais à revenir 10 ans en arrière, condamnés à être prisonniers des interminables embouteillages de la route littorale. Ces quelques faits expliquent donc la forte mobilisation contre le projet de carrière à Bois-Blanc.

Le PCR solidaire de la lutte

Le rendez-vous était fixé à 9 heures 30, mais dès 8 heures, la route des plages entre Saint-Leu et les Avirons avait déjà accueilli les premiers manifestants. La précédente chaîne humaine sur ce site avait rassemblé 4.500 personnes en août 2015. Hier, les prévisions les plus optimistes étaient dépassées. La chaussée entre les deux ravines distantes de plus de deux kilomètres était remplie. Les organisateurs avaient du mal à canaliser l'enthousiasme de milliers de personnes venues de toute l'île pour participer à ce qui est devenu sans doute la plus grande manifestation pour la protection de l'environnement jamais organisée à La Réunion. Ce n'est qu'à partir de 10 heures 30 que la chaîne humaine a pu se mettre en place.

Parmi les participants, le Parti communiste réunionnais était représenté par une délégation de son Conseil politique. Yvan Dejean, co-secrétaire général du PCR, a rappelé la solidarité du Parti communiste

réunionnais avec toutes les personnes menacées par les projets de carrière que les partisans de la route en mer voudrait faire ouvrir aux quatre coins de La Réunion. En effet, la zone de Bois-Blanc n'est pas la seule concernée. Les promoteurs du chantier de Didier Robert convoitent également la ravine des Lataniers à La Possession, ainsi que Menciol et Dioré à Saint-André.

Seule décision raisonnable : arrêter le chantier de la route en mer

Hier entre Saint-Leu et les Avirons, les défenseurs de l'environnement ont montré qu'ils sont nombreux et déterminés pour faire échec à la tentative d'imposer l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc. Les partisans de la route en mer affirment que cette carrière est indispensable à la poursuite du chantier de la route en mer. Autrement dit, sans Bois-Blanc, le projet que la Région a baptisé nouvelle route du littoral, ou NRL, ne pourra pas se faire. L'enquête publique va se terminer dans les trois jours. Et les organisateurs de la manifestation ont appelé à intensifier la pression pour faire entendre la voix de la population dans cette procédure. Gageons qu'à la suite du succès considérable de la mobilisation d'hier, la raison reprenne ses droits et que la décision d'arrêter le chantier de la route en mer soit enfin prise.

M.M.

Édito

Des milliards dans une route en mer qui ne servira que quelques années ?

Le passage du cyclone Gamède en 2007 avait fait échouer sur le littoral du Port une pierre où était gravée une date : 1886. Depuis lors, une question se posait : d'où pouvait donc bien venir cet objet ? La réponse a été donnée par une photo. Cette pierre faisait partie de l'ancien phare du port de la Pointe des Galets, inauguré en 1886. Ce phare a été détruit en 1956, à cause de l'érosion maritime.

Lorsque le phare du Port a été construit, ces concepteurs avaient voulu un ouvrage qui devait durer des siècles. Il était en effet lié au premier port de commerce mis en service à La Réunion. Il faisait 20 mètres de haut, soit près de 10 étages. Mais au bout de seulement 70 ans, il n'était plus opérationnel à cause de la violence de l'océan. Il est clair qu'il n'aurait pas été construit si ses bâtisseurs avaient su qu'il durerait si peu de temps. D'ailleurs, aucun phare n'a été implanté au même endroit pour le remplacer.

Cet exemple doit faire réfléchir tous ceux qui croient que le projet de route en mer est une construction pérenne. À l'époque de la création du phare de la pointe des Galets, il n'était pas question de réchauffement climatique. Malgré cela, un bâtiment aussi solide qu'un phare n'a pas fait long feu dans cette région de La Réunion. Or c'est à quelques kilomètres de là que des responsables politiques veulent engloutir des milliards dans une route en mer.

Il est rare qu'un mois passe sans qu'il soit

question d'une nouvelle étude soulignant une accélération du changement climatique. Pour La Réunion, cela correspond à une accélération de la vitesse de la montée du niveau de l'océan. Autrement dit, les prévisions faites à l'époque des études du projet de route en mer sont déjà dépassées. Les contraintes seront donc bien plus fortes que celles subies par le phare détruit. Cela interroge sur la durée de vie que pourrait avoir la route en mer si le chantier était poursuivi jusqu'à son terme.

Le phare de la pointe des Galets n'était pas au large mais sur terre, et le niveau de la mer était plus bas qu'aujourd'hui. C'étaient des conditions bien plus favorables que celles de la route en mer. Mais au bout de 70 ans, le phare était détruit à cause de la force des éléments. Les promoteurs de la route en mer utilisent les mêmes promesses que les concepteurs du phare. Ils affirment que leur route est faite pour durer. L'exemple du phare de la pointe des Galets rappelle que ce type d'argument ne résiste pas à la réalité. Alors à quoi bon dépenser des milliards pour une route qui ne pourra servir que quelques années ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Kiba : La bann i ramas mantèr la pa ditou lo koté k'in pé i kroi !

Kan i parl Kiba, la plipar d'tan i vé dir sa in diktatir é dann péi-la sé lo parti kominis k'i aplik son diktatir dsi la popilasyon. In l'égzanp ? I di toultan dann zoinal la droit tout bann z'éli sé lo parti kominis k'i non mazot avèlk anplis la réprésyon, la frode, la zol pou bann soutérin l'opozisyon.

Poitán d'apré sak Salim Lamrani i rakont la pa konmsa ditou. An kontrèr Salim i rakont lo bann kandida lé shoizi par bann komité popilèr an parmi bann kandida lo pli onète, lo pli konpétan é bann z'éléktèr, pou dé sèrtin z'éléksyon na lo droi po voté l'èr zot i gingn z'ot sézan.

Sé pou sa ké la moityé bann z'éli i fé pa parti la parti kominis kibin. Zot va dir amoin lo boug i manti ? Mé li la fine ékri in bop é liv, éli la fine done pa parol bann gran pèrsonalilé lo réjime kibin, konm d'ot moun-z'ékrivin, intéléktyèl é d'ot ankor-si tèlman ké Salim Lamrani i site mèm inn dé rapor bann z'ong – konm Greenpeace-k'i di ké Kiba sé lo péi i respèk lo pli myé lo droi demoun dann l'Amérik - Kaziman dopi lo pol nor ziska lo pol sid.

Donk, d'apré sak mi konpran sé plito bann gran zournal épi la diplomasi bann gran péi réaksyonèr k'i pass z'ot tan pou ramas mantèr dsi pti péi-la.

Justin

« In Gasparin - Brunet siouplé ! » - In kozman po la rout

Gasparin avèk Briné té dé z'onm politik La Rényon dann komansman vintyème syèk. Lé dé té pa dann mèm parti é kan l'avé in zéléksyon té i donn bann gran-gran bataye nèrvis san konté la frode éléktoral-konm té i di dann tan shakinn l'androi li té pli for, li té i fé akoush lo momon-koshon ; sa té i vé dir té i bour l'irn. Arzout èk sa fanaz l'arzan épi lo ronm... Zéléksyon fini lo kozman té i rès pars kan demoun té i diskite san finisyon : l'èr-la téi di gasparin-briné, gasparin-briné. Armète la dsi ké inn Gasparin lété bien fonsé alé oir l'ot Briné lété in blan plushé. Inn té la koulèr vin kui donk kina é l'ot té blan konm rom blan é gran-matin dann bivète té pa rar antann : « Donn amoin in Gasparin-Brunet siouplé ! ». L'éte in mélanz kina avèk rom blan. So kozman – la la dir lontan mèm ziska ké lé dé z'onm té fine sort dann la politik, mèm pétète désote la vi. Alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé.